

PETIT CATÉCHISME DU SYLLABUS¹

MGR GAUME, 1875

Hæc est via, ambulate in ea, et non declinetis neque ad dexteram, neque ad sinistram.
Voici la voie, suivez-la, et ne vous en écarterez ni à droite ni à gauche. Isaïe, xxx, 21.

Il est bon de relire ces deux pages souvent, car elles rappellent l'enseignement éternel de la sainte Eglise Catholique qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper et nous permettent de comprendre que la **secte** conciliaire est celle du libéralisme moderne, qui, avec ses papes conciliaires, est bien celle annoncée par Mgr Gaume et dont les fruits sont clairement prophétisés au chapitre XXVII.

Pour nous, appliquons l'enseignement d'Isaïe : "Voici la voie, suivez-la, et ne vous en écarterez ni à droite ni à gauche".

CHAPITRE XXIV – ERREURS CONCERNANT LE LIBÉRALISME MODERNE

Q. Qu'est-ce que le libéralisme moderne ?

R. Le libéralisme moderne est une **secte** qui prétend **concilier l'esprit moderne avec l'esprit de l'Eglise.**

Q. Cette conciliation est-elle possible ?

R. Pour savoir si cette conciliation est possible, il suffit de définir l'esprit moderne.

Q. Qu'est-ce que l'esprit moderne ?

R. **L'esprit moderne est un esprit d'émancipation totale ou partielle de toute autorité de l'Eglise.**

Q. Où en est la preuve ?

R. La preuve en est que l'esprit moderne prétend faire fléchir les principes immuables de l'Église, de manière à les accommoder aux exigences variables et mal fondées des opinions humaines.

Q. Sur quels points, en particulier, le libéralisme réclame-t-il cette conciliation ?

R. Voici les points, en particulier, sur lesquels le libéralisme réclame cette conciliation : **la liberté de conscience ; l'égalité des cultes ; la liberté de la presse ; la sécularisation de la politique.**

Q. L'Église peut-elle accepter une pareille conciliation ?

R. **L'Église catholique ne peut, elle ne pourra jamais accepter une pareille conciliation, autrement elle s'abdi-querait elle-même, trahirait le dépôt des lois éternelles qui lui a été confié et se rendrait complice du malheur des peuples.**

Q. Comment cela ?

R. En approuvant la liberté de conscience et l'égalité des cultes, l'Église perdrait sa raison d'être, puisqu'aux yeux du monde entier, **il n'y aurait plus une seule et vraie religion** ; en approuvant la liberté de la presse, c'est-à-dire la liberté de tout écrire, **elle sanctionnerait la liberté de tout faire** ; en approuvant la sécularisation de la politique, **elle laisserait la conscience humaine sans autre règle que le caprice des princes ou des assemblées régnant sans contrôle. Partout la force primerait le droit, et à la morale de l'Évangile succéderait la morale des loups.**

Pour des raisons graves, ces libertés prétendues **peuvent quelquefois être tolérées ; mais jamais elles ne peuvent être élevées à la dignité d'un droit. Le droit d'enseigner l'erreur, par exemple, n'existe pas plus que le droit de tuer ou de voler.**

CHAPITRE XXV – (SUITE)

Q. Cela étant, que faut-il penser du libéralisme moderne ?

R. Cela étant, il faut penser du libéralisme moderne, ce que le Saint-Père lui-même en pense.

Q. Qu'en pense-t-il ?

R. Il pense et il dit bien haut, que le libéralisme moderne est **une peste**, d'autant plus dangereuse, que ceux qui en sont atteints se donnent un nom capable de tromper une foule de personnes peu instruites ou peu réfléchies.

Q. Quel nom se donnent-ils ?

R. Ils se donnent le nom de catholiques libéraux, pour faire entendre qu'ils sont plus éclairés et plus amis de la liberté que les catholiques tout court et que le Pape lui-même.

Q. Que sont donc, en réalité, les catholiques libéraux ?

R. En réalité, les catholiques libéraux sont **une poignée d'orgueilleux** qui prétendent en savoir plus que le Pape ;

¹ Texte complet : http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GAUME-Petit_Catechisme_Syllabus.pdf

mieux connaître que lui, et que tous les vrais catholiques, ce qui convient ou ce qui ne convient pas à la société actuelle ; et des hypocrites qui veulent, comme les Jansénistes, **demeurer dans le sein de l'Église sans lui appartenir.**

Q. Comment cela ?

R. Parce que, tout en se disant catholiques et pratiquant certains devoirs religieux, les catholiques libéraux soutiennent avec obstination des opinions contraires, en tout ou en partie aux enseignements du Saint-Siège, dont ils refusent de faire la règle de leur conduite.

Q. Sont-ils bien dangereux ?

R. Ils sont **très dangereux** :

1° loups cachés sous la peau de brebis, ils **trompent** une foule de personnes ;

2° ils provoquent **le mépris et la haine du peuple contre les vrais catholiques qu'ils appellent ultramontains et ennemis du progrès** ;

3° par les **concessions** qu'ils font **à l'erreur**, ils compromettent les plus graves intérêts de la religion et de la société.

Q. Sont-ils bien coupables ?

R. Ils sont **très coupables** :

1° pour les raisons qui viennent d'être dites ;

2° parce qu'ils résistent ouvertement au Saint-Père, et **on ne peut pas plus les absoudre** qu'on ne peut absoudre la peste.

Q. Citez une de leurs maximes.

R. Une de leurs maximes favorites est celle-ci : **L'Église libre dans l'État libre.**

Q. Que signifie cette maxime ?

R. Cette maxime ne signifie rien ; ou elle **signifie l'indépendance de l'État vis-à-vis de l'Église, ce qui est le principe d'un affreux despotisme, et une impossibilité non moins grande de faire vivre un homme en séparant le corps de l'âme.**

Q. Quel est donc le principe du catholicisme libéral ?

R. Le principe du catholicisme libéral est le même que celui de tous les schismes et de toutes les hérésies, **un principe d'insubordination** ; et il conduit aux mêmes conséquences : **le mépris du Pape et de l'Église, le despotisme des princes et le malheur des peuples.**

CHAPITRE XXVI - (SUITE)

Q. Nommez les propositions relatives au libéralisme moderne, **condamnées** par le *Syllabus*.

R. Les propositions relatives au libéralisme moderne, condamnées par le *Syllabus*, sont les suivantes :

1° A notre époque, il ne convient pas de regarder la religion catholique, comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

2° Ainsi, il faut louer certaines nations catholiques de nom, où les lois autorisent tous ceux qui viennent s'y établir, à exercer publiquement leur culte particulier.

3° Il est faux que la liberté civile d'un culte quel qu'il soit, ainsi que le plein pouvoir accordé à chacun de manifester publiquement toutes sortes d'opinions et de pensées, conduisent d'une manière spéciale à la corruption des esprits et des cœurs, et au progrès de la peste de l'indifférence.

4° **Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et marcher d'accord avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne.**

CHAPITRE XXVII (FIN)

Q. Pourquoi le souverain Pontife ne peut-il pas, ne doit-il pas se réconcilier avec ces trois choses ?

R. Le souverain Pontife **ne peut ni ne doit** se réconcilier avec ces trois choses, parce qu'elles tendent **à ruiner l'autorité tutélaire de l'Église**, ainsi que nous venons de le voir ; **à dégrader l'homme et à le rendre malheureux.**

Q. Comment le progrès moderne et la civilisation moderne tendent-ils à dégrader l'homme et à le rendre malheureux ?

R. Le progrès moderne et la civilisation moderne tendent à dégrader l'homme et à le rendre malheureux, parce que **leur but unique ou du moins principal est d'augmenter le bien-être purement matériel, dont le résultat est d'attacher de plus en plus l'homme à la terre et de lui faire oublier les destinées éternelles.**

Q. Comment cela ?

R. **Par la raison évidente que plus l'homme s'occupe de ce monde, moins il s'occupe de l'autre ; moins l'homme s'occupe de l'autre monde, plus il s'éloigne de sa fin ; plus l'homme s'éloigne de sa fin, plus il se dégrade, et plus il se dégrade, plus il devient coupable et malheureux.**